REGISTRE DES QUESTIONS

INFORMATIONS CONCERNANT L'ANNONCE

Collectivité :	Communauté de communes Picardie des Châteaux
Type d'annonce :	Avis d'appel à la concurrence
Type de procédure :	Procédure adaptée ouverte pour un montant inférieur à 90 000 euros HT
Référence :	AUDIT2026
Date de mise en ligne :	Le jeudi 29 octobre 2026 à 15:10:01
Date de clôture :	Le vendredi 27 novembre 2026 à 12:00:00
Titre :	Réalisation D'audits énergétiques dans le cadre des dispositifs d'Amélioration de l'Habitat
Descriptif :	Marché à bons de commandes pour la réalisation d'audits énergétiques dans le cadre de l'amélioration énergétique de l'habitat (maPrime Rénov')

REGISTRE DES QUESTIONS / REPONSES REPONDUES COLLEGIALEMENT

Question n° 1

Posée le 30/10/2026 à 10:05:15

Dans votre RC, il est indiqué dans pièces particulières : Mémoire technique (cette pièce n'est pas dans le DCE ?) - pour la durée du marché dans l'AE il est indiqué 1an(reconductible 2 fois) et dans le CCAP (reconductible 1 fois) ? quelle est la durée de reconduction ?
Merci pour votre retour

Répondue le 30/10/2026 à 12:20:48

Bonjour,

Concernant la reconduction, elle est d'un an et non de deux. Vous trouverez l'AE modifié ci-joint. Pour le mémoire technique, comme indiqué dans le RC, il s'agit du mémoire technique que le candidat fournira.

Bien cordialement,

Fichier transmis : AEauditsenergetiques2026.pdf